



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

www.st-genest-malifaux.fr

**BONNE ANNÉE
2014**

Une page se tourne

En 2014, un nouveau chapitre va s'écrire dans notre histoire municipale. Aussi les derniers vœux que je formule comme maire pour Saint-Genest et mes concitoyens, doivent-ils se résumer aux traditionnels souhaits de santé, de joie de vivre et à ce qui me tient le plus à cœur: un développement harmonieux et maîtrisé de notre commune, avec et pour tous les Génésiens que je tiens à remercier en premier lieu pour ces années passionnantes passées à leur service.

Transmission de témoin

Il y a un temps pour tout, dit l'Écclésiaste, encore suffit-il de le prendre quand il se présente. Après trente-sept ans de vie publique dont trente et une de maire, *j'ai fait mon temps*: je ne suis ni *renouvelable*, ni *durable*! Il est plus que temps de s'effacer, de laisser la place à des forces neuves et de transmettre le flambeau à de plus jeunes qui ont partagé avec moi les responsabilités de notre vie municipale et auxquels je fais confiance. Le bon sens, la prudence et le principe de précaution le recommandent!

Si je me sens encore capable dans l'immédiat d'assumer la charge, ce n'est pas tant l'âge du capitaine ou l'affaiblissement de ses capacités morales ou physiques que *la durée dans la fonction* de maire, sans compter les autres mandats, qui seule me dicte cette décision. Car c'est moins l'âge qui compte que l'ardeur spirituelle à servir. Ce n'est pas non plus l'ampleur, les nouvelles tracasseries de la tâche ou les avanies d'une politique nationale déconcertante, aussi brouillonne que pitoyable, qui m'inclinent à renoncer; bien au contraire!

Mais il est légitime de s'interroger: Pourrais-je dire la même chose sans témérité dans les prochaines années? Enfin, une vie ne saurait se résumer à une seule ambition, fut-elle la plus noble. Il faut savoir tourner la page pour vivre d'autres expériences, tant qu'on se sent en capacité physique et intellectuelle de se rendre utile, sans oublier le plaisir de lire et écrire, de découvrir, de voyager avec mon épouse qui a bien mérité d'être ainsi rassérénée.

Alors, face à l'inévitable échéance, la meilleure manière de servir est peut-être d'arrêter le service! Voilà pourquoi votre maire doit céder la place et se retirer. Chacun le comprendra à sa manière, sans pour autant y lire quelque testament ou y voir des *adieux de Fontainebleau*! Car je pense avoir préparé suffisamment notre équipe municipale à une transition que je souhaite sage et harmonieuse, en bonne entente avec nos services administratifs et techniques toujours aussi dévoués, motivés et avec lesquels j'ai toujours eu de grandes satisfactions. Je tiens à les remercier tous très chaleureusement, avec une mention toute particulière pour notre D G S.

Un tel engagement au service de la collectivité exige lucidité et passion, réalisme et vision d'avenir. Il doit s'inscrire dans une perspective de durée pour être bénéfique. Je l'ai suffisamment prôné: Comme la vie personnelle, la vie du corps social n'est faite que de nouveaux départs. Une communauté a toujours besoin de se renouveler, de se revivifier en recouvrant *la force des commencements*, pour s'adapter à un monde qui change de plus en plus rapidement. Cette vitalité lui donne capacité de créer, de découvrir, de s'émerveiller et de s'encourager, et pour reprendre ici un mot d'Eluard, de « *ne pas voir demain avec les yeux d'aujourd'hui.* »

De là, cependant, à confondre changement et rupture, à mêler rebond et règlement de compte, il y a toute la différence qui sépare l'agitation d'une toquade éphémère d'un développement harmonieux. *La rhétorique du changement* a suffisamment abusé les citoyens depuis quelques décennies pour les rendre méfiants et les irriter. La vraie alternative s'opère dans la continuité; le futur comme le béton garde toujours le dessin des coffrages du passé: *parier sur les nouvelles générations en honorant les promesses des aînés*, tel pourrait être notre devise. Cet espoir s'enracine dans la fidélité aux valeurs d'une tradition et d'une inter-connaissance villageoise qui ont fait leurs preuves jusqu'ici et dont on devrait plus que jamais s'inspirer dans la grande dépression morale actuelle.

Un travail d'équipe

Si j'ai pu travailler avec passion et même avec un certain enthousiasme, c'est grâce à l'ardeur des conseillers des diverses équipes municipales qui se sont succédées. Je le dois aussi et surtout à la confiance que m'ont toujours accordée les Genésiens. Certes, je reconnais les insuffisances et les manquements qui obèrent inévitablement toute obligation. Parfois même, il m'est arrivé de me mal faire comprendre et certaines maladresses ne m'ont pas permis de servir notre commune autant que je l'aurais désiré. Mais dans le feu de l'action comme au crépuscule, lorsque les ombres s'allongent, l'heure n'est pas encore au bilan.

Et qui dit transition dit inachèvement. Ainsi, je n'aurai pas le plaisir, comme maire, de participer à l'inauguration de notre médiathèque, ni à *la mise en eau* du barrage que j'ai attendu si impatiemment et que des groupes de pression minoritaires, mais procéduriers et militants, ont cherché à bloquer. Je ne réaliserai pas non plus l'aboutissement de tant de projets, de desseins et de rêves, comme ceux concernant la nouvelle gendarmerie, le parc de la Croix de Garry... Mais j'espère bien pouvoir en suivre l'exécution comme citoyen. Après tout, celui qui sème, comme celui qui récolte, ne peut oublier *Celui*, seul, qui donne la croissance!

Certes, les bouleversements intervenus dans notre vie politique nationale ont fini de me convaincre de la naïveté de certaines convictions et de la vanité de ma résistance à *l'esprit du temps*: Pourquoi vouloir lancer des flèches aux étoiles! Mais, jusqu'au bout, refusant la facilité et l'unanimité, j'ai cru bon d'agir sur des sujets fondamentaux, en accord avec un registre de valeurs que revendiquait ma liberté de conscience.

Grâce aux efforts partagés avec les élus municipaux, les associations, les acteurs économiques et la population, notre village a beaucoup changé dans ces quatre décennies de vie municipale. Aujourd'hui ses possibilités restent grandes, malgré le contexte national délétère du moment. Or, seule l'effervescence de nouvelles initiatives ou entreprises permet de ne pas s'asseoir sur ses lauriers, fussent-ils ceux d'une distinction honorifique, comme celle d'une Marianne d'or, obtenue alors par Saint-Genest en 2010!



Je me suis toujours méfié des grandes envolées sur l'exercice de la démocratie, a fortiori quand on la veut participative! Si le verbe est une manière de seconde existence, raison de plus de s'en méfier: en général plus on parle de démocratie plus son déficit s'accroît. Les bons apôtres de la démocratie, trop souvent, cachent mal leur appétit du pouvoir! Il n'y a rien de pire que la quête verbale d'un consensus mou ou d'une fausse écoute qui dispense de bien entendre en nous livrant à l'irrésolution et à l'indécision. Alors que l'inconscient collectif ne cesse de rêver d'un pouvoir fort et de réclamer de courageuses décisions, quelle hypocrisie que de se délecter de *réunionite* et de palabres sans fin, au nom d'une concertation aussi chimérique que formelle!

Or, à travers mes divers articles, éditoriaux ou certains de mes livres, j'ai tenté de sensibiliser mes concitoyens aux questions difficiles qui venaient bouleverser, ces dernières années, le cours de notre vie communale, en provoquant le débat, dans un contexte parfois polémique qui, hélas, s'y prêtait au niveau national. Il y a parfois des choix douloureux. Sans cultiver un *esprit partisan*, rien n'est pire que de se cacher la réalité par de coupables naïvetés.

Au-delà des vœux

Aussi, au seuil de cette année 2014, mes vœux se résument, à travers ce passage de témoin, à l'espoir que notre commune poursuive avec ardeur sa longue course vers plus de cohésion sociale, de responsabilité, d'entraide et d'esprit communautaire. Les intempéries, comme le défi neigeux de cet automne devraient nous y inviter.

Face à de graves dérives sociétales et à des orientations politiques néfastes pour l'avenir, je souhaite ardemment que notre prochaine municipalité résiste aux affres du moment et puise son dynamisme dans le respect de son héritage spirituel, sachant que la vraie tradition n'est pas répétition, mais, au contraire, fidélité à l'esprit et aux valeurs qui ont permis de réaliser ce dont nous jouissons aujourd'hui.

Je souhaite qu'elle puisse surmonter les nombreux handicaps résultant d'un regrettable abandon des réformes territoriales pourtant si nécessaires et de l'explosion des normes

liée au calamiteux principe de précaution qui étouffe notre économie comme nos collectivités locales, sans compter le gaspillage de la dépense publique qui en résulte. Car il y a de quoi s'inquiéter au regard de lois improvisées, plus incongrues les unes que les autres et qui n'ont souvent d'autre effet que d'agiter le *chiffon rouge devant le taureau gaulois*! Mais j'estime que l'équipe qui m'a toujours soutenu, continuera désormais à relever le défi, en synergie avec les associations qui, si légitime soit leur cause, devront se méfier d'être *instrumentalisées* à l'encontre de l'intérêt général.

Je souhaite que notre chef-lieu s'épanouisse aussi dans une coopération plus concrète avec les communes voisines et que l'intercommunalité dont je fus un pionnier sur ce *Plateau*, ne se transforme pas en *piège fiscal* et n'entrave pas l'initiative communale avec de véritables *usines à gaz* aussi dispendieuses qu'inutiles! Une gestion honnête doit commencer par une bonne maîtrise des impôts locaux.

Enfin, je souhaite plus d'esprit de résistance à la tyrannie de l'éphémère, de la virtualité, de la consommation et de l'émotion médiatisée, puissions-nous cultiver la pondération, le libre arbitre et la *vertu de patience*. Parce que nous apprécions notre actuelle qualité de vie, nous savons qu'un « *tiens* » vaut mieux que deux « *tu l'auras* »: Méfions-nous des effets d'annonce, des surenchères et des promesses fallacieuses!

Mais je voudrais malgré tout garder dans ma retraite la capacité juvénile d'admiration et d'enthousiasme, plutôt que l'aigreur sénile des ricanements stériles. Je reste confiant en l'avenir de notre commune, à ses potentialités. Bonne chance et pleine réussite à mes successeurs! Puisse Saint-Genest-Malifaux *garder son âme* et tout lui sera donné par surcroît. Haut les cœurs!

Daniel MANDON
Maire de Saint-Genest-Malifaux



MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ DÉCEMBRE 2013



- ♦ **VENDREDI 27 DÉCEMBRE, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé, à 15 heures:** la Commission Municipale d'Animation a préparé à l'attention des enfants de 3 à 10 ans une après-midi récréative.

Première partie: « **Pol le magicien et ses tours de magie** ».

Spectacle de magie burlesque où Pol collabore avec les enfants pour égrainer un spectacle où les tours de magie s'emboîtent les uns dans les autres et où tous les clichés de la magie traditionnelle sont revus

et corrigés par un personnage qui ne se prend pas au sérieux. Un agréable

moment de détente en perspective pour petits et grands dans l'ambiance de Noël...

En deuxième partie, le traditionnel goûter avec le Père Noël et ses papillotes.

■ JANVIER 2014

- ♦ **SAMEDI 4 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, en après-midi:** la FNACA « tire les Rois » avec ses adhérents.

- ♦ **MERCREDI 8 JANVIER, Maison de Retraite « Les Genêts d'Or », à 15 heures:** Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre. (Une animation offerte par la commune est en cours de préparation).

- ♦ **VENDREDI 10 JANVIER:**

- > **Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé, à 19 heures: présentation des vœux de la Municipalité** aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs-pompiers et présidents d'associations. **Les nouveaux arrivants sont cordialement invités** à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire...

- > **Le Monto' Zar, à 19h30,** propose un **spectacle avec Thomas Pitiot**, chants et guitare. Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: contact@montozar.fr, site: www.montozar.fr

- > **Salle polyvalente de la mairie:** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

- ♦ **SAMEDI 11 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 16 heures:** Assemblée Générale des Anciens Sapeurs-Pompiers.

- ♦ **DIMANCHE 12 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Némé, à 12h30: repas offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 65 ans. Les inscriptions s'effectuent:**

- > **pour les adhérents du Club de l'Amitié** auprès des responsables les jeudis après-midi (jour de leur réunion hebdomadaire) les 19 et 26 décembre 2013 et 2 janvier 2014 (dernier délai).

- > **pour les autres,** à l'accueil de la mairie à partir du mardi 17 décembre 2013 et jusqu'au vendredi 3 janvier 2014 (dernier délai).

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du 12 janvier, il est demandé d'en informer le service Accueil (Tél. **04 77 51 20 01**) de la mairie jusqu'au samedi 11 janvier fin de matinée. Merci d'avance.



- ♦ **VENDREDI 17 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, en soirée:** un concours de coinche organisé par l'AS Cartonne...

- ♦ **SAMEDI 18 JANVIER:**

- > **salle polyvalente de la mairie, à 15 heures,** la Société d'Histoire du Pays de Saint Genest Malifaux organise une réunion avec les Sociétés d'Histoire et des représentants des communes du canton genésien en vue de réaliser un bulletin cantonal souhaité par la LIGER.
- > **Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé:** Assemblée Générale de « La Roue des Grands Bois ».

- ♦ **MARDI 21 JANVIER, salle des Commissions de la mairie, de 14 heures à 16h30: permanence de l'architecte du Parc** accompagné d'un conseiller d'Héliose sur les économies d'énergie.

- ♦ **VENDREDI 24 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, de 16 heures à 19 heures: Don du sang.**





♦ **SAMEDI 25 JANVIER, Espace Jules Verne, salle du cinéma, à 20h30:** soirée exceptionnelle organisée par la Commission Municipale d'Animation:

« *Printemps des Andes, le printemps arrive* »

La troupe composée de plus d'une quinzaine de musiciens et d'une dizaine de danseurs nous fera découvrir le folklore musical et chorégraphique des Pays des Andes avec instruments et costumes venus de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou.

Les réservations sont vivement conseillées. Elles se font à l'Office du Tourisme, rue du Feuillage à Saint Genest Malifaux

à partir du 11 janvier 2014, Tél. **04 77 51 23 84**.

Possibilité de prendre ses places le soir même à l'accueil du cinéma Jules Verne.

L'entrée: 10 euros, pour les moins de 15 ans: 6 euros.

Voir
programme
en page
centrale
p 12

8

♦ **VENDREDI 31 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 20 heures:** Assemblée Générale de l'association F.B.2J.

■ FÉVRIER 2014

♦ **SAMEDI 1^{er} FÉVRIER:**

> **Espace Jules Verne, salle du cinéma, à partir de 14h30: l'école primaire de La République organise sa fête annuelle** avec les écoles de Burdignes et Saint Sauveur-en-Rue. Le spectacle réunira tous les jeunes élèves à travers plusieurs tableaux sur le thème « **Le patrimoine** », différents volets: la mine, la passementerie,...

Le spectacle sera suivi d'un goûter organisé par l'association des parents d'élèves.

Vous êtes cordialement invités à ce spectacle.

> **Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé: soirée familiale de l'association « Speed Racing Bi-cross ».**

♦ **SAMEDI 1^{er} FÉVRIER à 19h30 et dimanche 2 février à 14h30: le Monto' Zar fête la chandeleur** avec de la musique irlandaise et le groupe « **Les épouvantails** ».

Renseignements au Mont' Zar, Tél. **04 77 56 08 58**

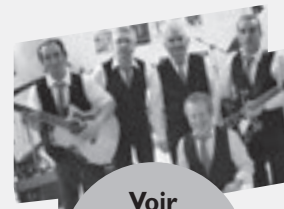
mail: contact@montozar.fr - site: www.montozar.fr

♦ **VENDREDI 7 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie:** concours de tarot organisé par l'AS Carton.



♦ **DIMANCHE 9 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 14h30: la Commission Municipale d'Animation propose aux quinquagénaires et plus** un cocktail musical avec le groupe « **Les Gondoliers** ». Après-midi récréative avec mélodies italiennes, chansons françaises ou anglaises ou américaines des années 70/80/90. Un grand moment de détente en perspective.

Libre participation aux frais.



Voir
programme
en page
centrale
p 12

♦ **MARDI 18 FÉVRIER, salle des Commissions de la mairie, de 14 heures à 16h30: permanence de l'architecte du Parc** accompagné d'un conseiller d'Héliose sur les économies d'énergie.

♦ **JEUDI 20 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle du cinéma, à 20h30:** dans le cadre de « **Carnets de voyage** », pour la 3^e soirée de la saison, Annie et Pierre Régior présenteront leur film H.D.

« **Afrique du Sud, au pays arc-en-ciel** ».

Après le temps d'échange entre spectateurs et créateurs du reportage une dégustation surprise sera offerte.

Entrée 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.



Voir
programme
en page
centrale
p 13

♦ **SAMEDI 22 FÉVRIER:**



> **Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé, en après-midi:** concours de coinche organisé par l'AS Carton.

> **Le Monto' Zar, à 19h30, soirée musicale,** Soul music, la nouvelle scène française et petites escales avec Hip-Hop, Bossa, Blues...

Sur réservation au **04 77 56 08 58** • mail: contact@montozar.fr • www.montozar.fr

♦ **JEUDI 27 FÉVRIER, Espace Jules Verne, le Lycée Agricole et la ligue de l'enseignement** organisent à la salle Jules Verne pour l'ensemble de leurs élèves et apprentis une soirée théâtre. Cette représentation sera jouée par une troupe du Burkina Faso qui interprétera « **Le malade imaginaire** » de Molière.

Le but étant de promouvoir et de faire découvrir aux lycéens l'adaptation de ce classique littéraire par une troupe africaine.

■ MARS 2014

♦ SAMEDI 1^{er} MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 20 h 30 :

« **Alegria Pasion** », le flamenco à l'état pur.

Cette soirée proposée par la Commission Municipale d'Animation nous permettra de découvrir le flamenco, apparu au XVIII^e siècle. C'est un genre musical, chanté et dansé, créé par le peuple andalou sur la base d'un folklore populaire issu de différentes cultures. Depuis le 16 novembre 2010, le flamenco a été inscrit au patrimoine culturel et immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. **Entrée 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.**

Voir
programme
en page
centrale
p 13

♦ DIMANCHE 2 MARS, salle des sports de la Croix de Garry, de 9 h 30

à 17 h 30 : tournoi de judo organisé par l'AFR, 350 enfants de 5 à 12 ans issus de 15 clubs de la Loire et Haute-Loire. **Entrée gratuite.**



♦ VENDREDI 7 MARS, salle polyvalente de la mairie : concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

♦ **SAMEDI 8 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** rencontre annuelle de l'ACCA avec repas et coinche.

♦ SAMEDI 15 MARS :

> **Salle des mariages de la mairie, à 15 heures, la Société d'Histoire** projette un nouveau DVD sur les anciens métiers : sabotier, tourneur sur bois, meunier, coiffeur... (Voir encadré page 22) - **Entrée gratuite.**

> **le Monto' Zar, à 19 h 30 :** vous propose une soirée « théâtre d'impro » avec la « Ligue d'Impro Stéphanoise Amateur » (L.I.S.A.).

Sur réservation au **04 77 56 08 58** • mail : contact@montozar.fr • www.montozar.fr

♦ DIMANCHE 16 MARS :

> **Cérémonie du Souvenir de la FNACA, à 11 heures.** Rassemblement à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962. Un vin d'honneur, salle polyvalente de la mairie, clôturera la cérémonie.

> **Espace Jules Verne, salle Nautilus :** l'association des Anciens Pompiers organise pour ses sociétaires un concours de coinche et un repas.

♦ **MARDI 18 MARS, salle des Commissions de la mairie, de 14 heures à 16 h 30 :** permanence de l'architecte du Parc accompagné d'un conseiller d'Héliose sur les économies d'énergie.

♦ **JEUDI 20 MARS, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé :** l'association « Club de l'Amitié » organise son traditionnel repas « Tartiflette » suivi d'un après-midi de détente.

Saison Culturelle et animations 2014



Proposé par la commission d'animation
de la municipalité de

ST-GENEST-MALIFAU

www.st-genest-malifaux.fr

Les spectacles ont lieu à l'Espace Jules Verne à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage, 42660 St-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux - Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71

E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

CONCERT
MUSIQUE ANDINE
ET DANSES

SAMEDI 25 JANVIER 2014

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE

à 20h30

PRINTEMPS DES ANDES Le printemps arrive

L'histoire commence en mars 1998: 3 groupes d'amateurs expérimentés (Chuquiapu, Guarachas et Huaman Inka) passionnés de folklore andin et déjà connus dans la région stéphanoise se réunissent pour fêter en musique le Printemps. Leurs atouts: l'authenticité et l'envie de partager avec le public leur enthousiasme et leur

connaissance des musiques traditionnelles et populaires de

Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou. Accompagnés sur scène et en direct par ces musiciens, des danseurs vous enchanteront par la variété de leurs rythmes et la magnificence des costumes. La troupe de Printemps des Andes retourne régulièrement à la source afin d'y puiser plus d'expérience, de savoir-faire, de nouvelles inspirations et de côtoyer leurs maîtres et amis musiciens de l'Altiplano.



ENTRÉE: 10 €
POUR LES MOINS DE 15 ANS: 6 €

Réservation: Office du
Tourisme 04 77 51 23 84



12

DIMANCHE 09 FÉVRIER 2014

SALLE NAUTILUS JULES VERNE

à 14h30

LES GONDOLIERS Retro musette

COCKTAIL
MUSICAL

Composé de cinq musiciens, le groupe « les Gondoliers » propose un cocktail musical qui viendra réchauffer à coup sûr un après-midi d'hiver. La chaleur des mélodies italiennes, la magie des années 60 et 70 françaises, anglaises et américaines, la nostalgie du rétro-musette des années 90... vous permettront de danser et chanter, dans la bonne humeur.

SPECTACLE PROPOSÉ
AUX QUINQUAGÉNAIRES ET PLUS
LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS



JEUDI 20 FÉVRIER 2014

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE

à 20h30

AFRIQUE DU SUD au pays arc-en-ciel

Un film HD écrit et réalisé par Annie et Pierre Régior, qui vous emmène à la découverte de l'Afrique du Sud.

Une grande diversité de milieux naturels abrite la faune la plus riche de tout le continent. L'observation de cette faune dans les parcs et réserves consacrés à sa préservation a été la première motivation d'Annie et Pierre Régior. Une autre fut l'envie de comprendre la « nation arc-en-ciel » née de l'apartheid.

SOIRÉE
CARNETS
DE VOYAGE



ENTRÉE: 6 €



GRATUIT
-12 ANS

DANSE
FLAMENCO
TOUT PUBLIC



ENTRÉE: 12 €



GRATUIT
-12 ANS

Alegria Pasion, chante, joue, danse un flamenco traditionnel et puissant, puisé dans les racines de l'Extremadura, région du sud de l'Espagne, terre natale et source d'inspiration du groupe. Le groupe est composé de six artistes, chanteur, chanteuse, danseuses, guitaristes, percussionniste, réunissant ainsi tous les piliers fondamentaux du flamenco: annoncé par la guitare, le chant arrive, se place et prépare l'espace, donne le ton, appelle la danse qui à son tour répond au chant et l'invite à le suivre... Ouvrez grands vos yeux et laissez vous surprendre par la complexité de la danse, la chaleur du chant, la finesse des guitares. « *La fête Flamenca est beaucoup plus qu'un simple divertissement. Où qu'elle se situe, quand le chanteur, la danseuse, le guitariste sont habités par ce duende, cet état de grâce artistique, elle atteint des sommets d'émotion libre de tout carcan: l'âme frôle la transe* » Gabriel Sandoval.

SAMEDI 01 MARS 2014

SALLE NAUTILUS

JULES VERNE

à 20h30

ALEGRÍA PASIÓN Le flamenco à l'état pur

- ♦ **SAMEDI 22 MARS**, dans les rues du village, puis à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus, les APE des écoles maternelles et primaires organisent le Carnaval pour les enfants génésiens.

> à partir de 14 h 30, départ du cortège, Place du 19 mars 1962, vers les rues du village et retour au-dessus de l'Espace Jules Verne pour le fœga.

À l'Espace Jules Verne, salle Nautilus:

- > Vers 16 h 30: goûter offert par la municipalité, salle Nautilus.
- > En fin d'après-midi les associations de parents prévoient une « boum » pour les enfants dans cette même salle.

- ♦ **DIMANCHE 23 MARS**, salle polyvalente de la mairie, de 8 heures à 18 heures: 1^{er} tour des élections municipales. (Voir informations en page 19).

- ♦ **VENDREDI 28 MARS**, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Nœmo: concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

- ♦ **SAMEDI 29 MARS**, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Nœmo: soirée familiale avec repas organisée par l'association « Rugby Club ».

■ EN AVANT-PREMIÈRE EN AVRIL 2014

- ♦ **DIMANCHE 6 AVRIL**, Espace Jules Verne, salle du cinéma, à 15 heures: la Commission Municipale d'Animation propose un concert avec le « Nouvel Orchestre à Vents Massenet », ensemble d'une soixantaine de musiciens, interprétant un programme très élargi, du classique aux œuvres plus contemporaines.

Entrée 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

- ♦ **VENDREDI 25 AVRIL**, salle polyvalente de la mairie, de 10 heures à 16 heures: 3^e Forum de l'Emploi.

CINÉMA JULES VERNE

Films prévus au mois de janvier 2014:

100 % Cachemire, Albator, Mandela un long chemin vers la liberté, Le loup de Wall Street...



INFORMATIONS MUNICIPALES

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours du dernier semestre 2013, le conseil municipal a pris plusieurs décisions dans différents domaines dont voici les principaux extraits:

URBANISME

■ **5 JUILLET 2013** L'assemblée a débattu de l'état initial de l'environnement avant la révision du PLU. Le document a été communiqué aux représentants du monde agricole, aux représentants de l'État et aux différentes personnes publiques. Il peut être consulté sur le site internet de la commune.

■ **3 SEPTEMBRE 2013** Le conseil municipal a donné un avis favorable au nouveau schéma de cohérence territoriale SCOT Sud Loire.

■ **6 DÉCEMBRE 2013** Les principaux objectifs du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur plan local d'urbanisme, qui ont été adoptés par le conseil municipal, visent à:

- conserver une croissance démographique raisonnable
- maintenir le niveau des services et les adapter aux évolutions démographiques en cours
- consolider le cadre de vie et favoriser le confort des logements en permettant les changements de destination
- conserver le dynamisme et l'attractivité économique communale tant au niveau agricole, commerciale qu'artisanale
- préserver la qualité des milieux naturels, du paysage et de la biodiversité

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

■ **5 JUILLET 2013** Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité des services des eaux et de l'assainissement ainsi que le nouveau règlement du service public d'assainissement non collectif qui peut être consulté sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat de mairie. Il a aussi décidé l'extension du réseau d'eau sur le secteur de Bel Air.

■ **13 SEPTEMBRE 2013** Le prolongement du réseau d'eaux usées dans le chemin de Peycolomb a été voté afin de permettre le raccordement de cinq habitations supplémentaires dont deux dans le périmètre de protection des captages de Planfoy.

■ **6 DÉCEMBRE 2013** Le diagnostic du réseau d'eau potable s'est achevé et le rendement du réseau après la campagne de recherche de fuites est désormais de 80 %. L'assemblée a fixé comme priorité le renouvellement des réseaux les plus anciens et approuvé la création d'un système d'information géographique (SIG) qui permettra d'intégrer les plans du réseau au cadastre informatisé de la commune.

AFFAIRES CULTURELLES

■ **6 JUILLET 2013** L'avant-projet détaillé d'aménagement de la nouvelle bibliothèque et des salles associatives a été approuvé. Ce dossier a ensuite été validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles le 10 octobre 2013

■ **13 SEPTEMBRE 2013** Le programme des animations et spectacles de la saison culturelle 2013/2014 proposé par la commission animation a été validé. Ce programme peut être consulté sur le site internet ainsi qu'au secrétariat de mairie.

■ 6 DÉCEMBRE 2013

Le conseil a adopté le nouveau plan de financement prévisionnel du projet de bibliothèque médiathèque en intégrant deux nouvelles subventions obtenues dans le cadre du contrat communal simplifié qui sera signé avec le Département de la Loire.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ 5 JUILLET 2013

- La convention qui permet aux trois écoles primaires de bénéficier d'un éveil musical a été reconduite soit une dépense annuelle de 7035 € pour cinq heures chaque semaine.
- Le marché de réfection de la toiture de l'Étang a été approuvé pour un montant total de 75 103 € TTC.

■ **6 DÉCEMBRE 2013** La démarche engagée en vue de la mise en place des rythmes scolaires imposés par l'État a été validée. Une proposition sur les nouveaux horaires pourra être faite au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale lorsque les réponses de l'ensemble des partenaires de la commune (Conseils d'école, Associations des parents, Collège, AFR) seront connues et auront été débattues au sein du groupe de travail en janvier.

ENVIRONNEMENT

■ **13 SEPTEMBRE 2013** Dans son avis sur l'enquête publique relative à la reconstruction de la ligne haute tension qui traverse le secteur de la Chomette, le conseil municipal a demandé la prise en compte de la totalité du projet d'enfouissement des réseaux électriques de moyenne et basse tension ainsi que du réseau de télécommunications.

■ 6 DÉCEMBRE 2013

- Afin d'assurer la protection du périmètre rapproché des sources de Planfoy (*captage de Conduran*), le conseil municipal a décidé d'acquérir avec l'ancienne scierie CHALAYER la parcelle de 16 747 m² qui l'entoure.
- Pour les génésiens qui viennent à vélo dans le cœur du village, des supports pour cycles seront installés au printemps en deux endroits afin qu'ils puissent être garés en toute sécurité. Cette démarche permettra ainsi de favoriser les déplacements doux et l'exercice physique, de laisser la voiture au garage, et de préserver notre environnement.

AVEC L'ARRIVÉE DE L'HIVER...

Comme chaque année, à l'arrivée de l'hiver, il neige... Cette année, avec un mois d'avance sur le calendrier et des chutes cumulées qui ont atteint 1,10 m, les services techniques chargés du déneigement ont été très sollicités et parfois au-delà de leurs missions.

Malgré les inconvénients inhérents à cette situation passagère, nous n'avons eu à déplorer aucune coupure d'eau sur le réseau communal ou d'électricité alors que plusieurs villages voisins étaient impactés.

Nous remercions tout particulièrement ceux qui œuvrent au quotidien qu'il s'agisse des agents municipaux ou départementaux chargés du déneigement, des agriculteurs et des entreprises qui renforcent ces équipes, des infirmiers ou service de portage de repas et soins à domicile qui ont assuré leur service sans interruption, des services de secours et de sécurité et de tous ceux qui à un titre ou un autre, parfois bénévolement, apportent leur concours à nos concitoyens.



■ QUELQUES RAPPELS:

→ Déneigement des trottoirs:

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée.

Le déneigement est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux.

→ Déneigement des parkings:

Le stationnement permanent sur les parkings publics est interdit et empêche l'intervention des engins.

L'enlèvement de la neige dans le centre bourg, par l'entreprise TP BONNET et les services municipaux du 25 au 29 novembre, pour permettre en retour à la « vie normale » a représenté une dépense supplémentaire de près de 10 000 € pour la collectivité. Depuis 2012, l'aide du Conseil Général pour le déneigement qui représentait 50 % des dépenses a été supprimée.



→ Déneigement des routes départementales:

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du centre technique de la République.

→ Élagage:

Comme chaque année, il est rappelé que l'élagage est obligatoire en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.



« Il y a deux types d'humains face à l'épreuve hivernale toujours recommencée. Ceux qui savent que cela va cesser un jour assez proche et ceux qui trouvent qu'attendre est insupportable. Ceux qui anticipent le mieux et ceux qui protestent contre le présent. Il faut choisir son camp. Celui des « tout, tout de suite ! » ou celui des « vous verrez cela va passer très vite ». Les sombres et ceux qui ont déjà de la lumière dans les yeux. »

Bruno FRAPPAT, écrivain

CAMPAGNE FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

EN LOIRE 2013 « Fleurir la Loire »

La commune de Saint-Genest-Malifaux a été classée **Première ex aequo de la catégorie 2M** (catégorie montagne - population de 1 001 à 5 000 habitants) **pour la 5^e année consécutive**. Dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la biodiversité: les services municipaux n'utilisent pas de pesticides.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014

■ CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN

Pour les prochaines élections municipales, le mode de scrutin changera à Saint-Genest-Malifaux comme pour toutes les communes de 1 000 à 3 500 habitants.

■ SCRUTIN DE LISTE A LA PROPORTIONNELLE

Désormais les conseillers municipaux seront élus au **scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle**:

→ Au premier tour, la liste qui obtient **plus de 50 % des suffrages** exprimés se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

→ Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages.

■ À RETENIR:

- **Désormais le panachage entraîne l'annulation du bulletin de vote**, fini les ratures, les ajouts et suppressions de noms. **Les listes sont bloquées**, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être modifiées.

- **Les listes qui comportent une indication manuscrite ou une modification sont considérées comme nulles.**

- **PIÈCE D'IDENTITÉ**: Une pièce d'identité sera désormais **obligatoire** pour voter.

■ ÉLECTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune à la Communauté de Communes. Pour la première fois, ils seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes:

→ À gauche: la liste des candidats aux élections municipales au nombre de **23** pour la commune.

→ À droite: la liste des candidats aux élections communautaires au nombre de **6 + 2 supplémentaires** (les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux).

■ PARITÉ

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe (homme/femme ou femme/homme).

INFORMATIONS SOCIALES



MARCHES DE L'APPEL DU DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 2013

→ 680 MARCHEURS POUR LES ENFANTS LEUCÉMIQUES

Une somme de 4900 euros a été recueillie pour cette douzième édition des marches organisée par l'APPEL, l'association philanthropique des parents d'enfants leucémiques et la commission d'animation ainsi que de nombreux bénévoles.

Trois circuits, 174 marcheurs sur le jaune de 7 km, 344 sur le bleu de 14 km, 162 sur le rouge de 21 km.

L'association philanthropique de parents d'enfants leucémiques agit principalement sur Lyon, Saint Étienne et Vienne. L'antenne Loire de l'Appel existe depuis 23 ans et apporte un soutien aux enfants à l'hôpital: télévision, livres, manifestations, fêtes de fin d'année. Elle aide aussi parfois les familles à prendre quelques jours de vacances avec leur enfant malade en finançant de courts séjours, pour couper de l'hôpital, réunir et rassurer la famille.

Des bénévoles se relaient chaque semaine au chevet des enfants malades de l'institut de cancérologie de la Loire. Il s'agit avant tout de leur accorder un temps de discussion et de détente mais aussi de venir en aide aux parents d'enfants malades. Certains bénévoles mettent ainsi leur expérience au service d'autres familles.

L'Appel met en place diverses actions tout au long de l'année afin de trouver des financements pour réaliser ses objectifs. La marche génésienne reste néanmoins la plus grosse manifestation de l'association.

TÉLÉTHON 2013

Comme chaque année, organisateurs bénévoles et quelques associations se sont mobilisés pour préparer le TELETHON Génésien.

Les manifestations se sont déroulées sur plusieurs jours. Le lancement a eu lieu le 11 novembre en après-midi par la marche organisée par l'AFR cantonale. 120 participants ont effectué le parcours. Ils se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente de la mairie pour un goûter où les brioches étaient offertes par les boulangers génésiens. Le choix du 11 novembre a été fait judicieusement car en ce début décembre la neige et la glace n'auraient pas permis de maintenir la ballade.

Téléthon



Dans la semaine du 2 au 6 décembre, les associations « Parents d'Élèves de l'École de l'Étang et de St Joseph et Club de l'Amitié » occupaient le terrain. Les deux premières ont vendu porte-clefs et stylos ou pizzas, le Club a proposé la vente de photophores et bougies et organisé les jeux de cartes et offert le goûter aux participants.

Le samedi 7 décembre a été le jour fort en propositions. Les pompiers, toujours fidèles, ont proposé à la vente une peluche originale sous forme de petit camion rouge à leur emblème et vin chaud.

La fin de la journée s'est déroulée « au Jules Verne ». La Société d'Histoire du Pays de Saint Genest a projeté dans la salle de cinéma un DVD « Les fêtes sur le Plateau – n° 2 ». Une centaine de spectateurs ont vécu ou revécu ces moments festifs des étés 6... à 90. Cette première prestation de la Société d'Histoire a été très réussie, nous comptons sur elle pour de prochaines éditions du Téléthon génésien.

La soirée s'est poursuivie dans les salles Nautilus – Némé avec la traditionnelle paëlla préparée par Jérémy pour 140 convives. La deuxième partie de la soirée était assurée par Jean et Marie-Jo Picard avec leur spectacle « Chansons d'hier et d'aujourd'hui ».

La municipalité remercie tous ceux qui chaque année contribuent à leur façon à faire avancer « la science » pour le bien de tous. N'oublions pas les anonymes qui participent aux différentes activités et à ce moment de solidarité. Plusieurs génésiens ont été une fois encore les « acteurs vivants » de ce moment de partage. Parmi eux, soulignons la fidélité et l'efficacité de Gaëlle Drevet. Remerciements à tous les bénévoles, pompiers et commerçants.

Le 19 décembre, une somme de 3370 euros a été recueillie, quelques « recettes » supplémentaires viendront s'y ajouter.



INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

■ **Stéphane THIEN - EIRL** - dessinateur en bâtiment, s'est installé au 12, place Foch à St Genest Malifaux.

Tél.: 06-37-95-28-02 • E.mail: stephthien@orange.fr • www.stephane.thien.fr

Il réalise les plans de la rénovation ou de la construction de vos bâtiments.

■ **EDEN 'ROC - Julien RIVATON et Julie TEXIER** ont repris le bar-restaurant. Ils proposent midi et soir un choix très varié de pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Adresse: Place Foch • Tél. 04 77 39 08 61

■ **Le magasin GAMM VERT de Saint-Genest-Malifaux primé au niveau national pour son accueil !** En effet, ce printemps l'Enseigne Gamm vert avait organisé dans le cadre d'un challenge, une enquête

de satisfaction auprès de ses clients ! Le magasin de St Genest Malifaux a reçu en octobre dernier, la plus haute récompense nationale ! Sur les 1000 magasins que compte l'enseigne en France, le magasin de St Genest Malifaux est celui dont les clients sont le plus satisfaits, en termes d'accueil et de relation entre un commerçant et son client !



INFORMATIONS CULTURELLES

■ LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE ST GENEST MALIFAUX

SAMEDI 15 MARS

*salle des mariages de la mairie, à 15 heures
projection d'un dvd sur les anciens métiers*



- Poursuivant sa quête de témoignages auprès des anciens de notre plateau, la Société d'Histoire vous invite à un nouveau rendez-vous avec les vieux métiers :
- Dans la famille de Jean Boudarel on était sabotiers de père en fils. Jean a choisi la profession de menuisier- charpentier mais il a continué la fabrication des sabots. Il n'avait pas de machines et il vous montrera les outils utilisés et les étapes de la fabrication.
- Jean Garnier était tourneur sur bois; il fabriquait notamment, poulies et bobines pour la passementerie. Il vous fera découvrir sa tournerie et l'utilisation de l'énergie hydraulique. Vous découvrirez un personnage ingénieux, tourneur mais aussi mécanicien et forgeron.
- Sur la Semène le moulin de Croquet a cessé son activité il y a une dizaine d'années. Moulin très ancien, Jean Berger a poursuivi sa modernisation et en avait fait un établissement de production industrielle. À partir de la visite de son moulin, il vous expliquera les techniques modernes de production de la farine.
- Le métier de coiffeur a beaucoup évolué. Thérèse Gauthier vous parlera du temps où, son père, coiffeur, était aussi épicier et cordonnier. Et puis vous n'avez pas oublié Albert Cottier, coiffeur pendant une trentaine d'années à St-Genest, qui vous racontera de sa manière savoureuse quelques facettes de son métier.
- C'est un plaisir de découvrir ces gens qui vous parlent avec passion de leur métier auquel ils consacraient beaucoup de leur temps.



Entrée libre, le DVD sera mis en vente à l'issue de cette présentation

■ CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 – 1918 : RECHERCHE DE DOCUMENTS

Il y a cent ans débutait la première guerre mondiale. Cette année, cette commémoration, **d'un niveau national**, ne se résumera pas à 14 – 18 mais s'étendra à la mémoire de toutes les guerres.

La Société d'Histoire va s'associer à cet événement en éditant deux DVD et en réalisant une exposition en **liaison avec l'association « Saint Genest Passion »**. Pour cela, elle recherche des correspondances de soldats, des photographies et tout objet ayant trait à ces guerres. Si vous en possédez, vous pouvez les confier à Maurice Vialon - Tél. 06-08-34-41-37. Nous pourrions les scanner ou les photographier et ils vous seront rendus rapidement. Quant aux correspondances, souvent témoignages émouvants, elles pourront être publiées sous le couvert de l'anonymat.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ ANTENNE DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LOIRE-SUD

L'antenne de la Maison pour l'emploi et la formation Loire Sud site Haut Pilat est installée dans des locaux prêtés par la mairie de Saint-Genest-Malifaux au :



→ CENTRE SOCIAL

Impasse de la Mairie
42 660 SAINT-GENEST-MALIFAUX
Tél. **04 77 52 17 55**
Fax. **04 77 93 40 51**

→ HORAIRES

Mardi et Jeudi :	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi	de 13h30 à 17h30
Vendredi	de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour plus d'informations : Nathalie BASTIN, Assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud – **04 77 52 17 55**

■ DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY - PILAT

à Saint-Genest-Malifaux, située au lieu-dit « Le Pré ».

Horaires d'ouverture :

- **les lundis et vendredis, de 14 heures à 17 heures.**
- **les mercredis et samedis, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

■ OFFICE DU TOURISME

Horaires d'ouverture du mardi 8 octobre et jusqu'à la fin de l'année sont les suivants :

- les mardis et mercredis, de 9h30 à 12 heures et de 14 heures à 17h30.
- les samedis matin de 9 heures à 12 heures.

ATTENTION : Fermeture annuelle les 15 premiers jours d'octobre.

Office du Tourisme - I, rue du Feuillage - 42660 - Saint-Genest – Malifaux

Tél. **04 77 51 23 84** - Fax: **04 77 51 23 85** - E.mail: **ot.hautpilat@wanadoo.fr**

Informations générales et pratiques: **www.parc-naturel-pilat.fr**

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat: **www.pilatloisirs.fr**





Nous vous souhaitons
une excellente année

2014

TV AND CO 0477 39 06 66

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71 - E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

